

Dans sa séance du 4 avril 2023 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 14 février 2023
2. Assermenté M. Xavier Ruppen, conseiller municipal, en remplacement de Mme Chloé Peillonex, démissionnaire
3. Nommé un-e conseiller-ère municipal-e à la fondation en faveur de la jeunesse de Thônex en remplacement de Mme Chloé Peillonex, démissionnaire
4. A décidé du classement de la pétition « Pour le maintien du studio de Thônex » des représentants-es des membres du Fitness de Thônex
5. Voté un crédit d'investissement de CHF 657'000.- pour la mise en séparatif du chemin du Chablais
6. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 53'610.- pour la « création de forêts Miyawaki » sur la butte surplombant le parking de l'écopoint de la Maison des Quartiers
7. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 40'000.- pour l'installation d'un groupe électrogène dans le bâtiment des Sapeurs-pompiers
8. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 40'000.- pour le remplacement des équipements de cuisine à la crèche EVE Marcellly.
9. Voté un crédit d'étude de CHF 305'000.- pour le réaménagement du périmètre autour de la Salle des fêtes
10. Accepté la motion « Accompagnement des propriétaires de villas et petits habitats groupés à l'amélioration énergétique de leur bâtiment » du groupe Le Centre / VL
11. Accepté la motion « Pour un soutien responsable à nos entreprises locales » du groupe Le Centre / PVL

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 22 mai 2023

Richard Stark
Président du conseil
municipal 2022-2023